



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Fêtes de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 31 mai 2022 à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Sont absents, mesdames les conseillères Louise Boudrias et Caroline Murary et monsieur le conseiller Gilles Chagnon.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Martin Bisson, attaché politique, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Martin Beaulieu, directeur adjoint, centres de services de Hull et d'Aylmer, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Émilie Chasles, directrice territoriale, centres de services de Buckingham et de Masson-Angers, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Laurence Gillot, conseillère stratégique, Cabinet du conseiller désigné, Renée Guenette, chef de division, Finances, Yvan Moreau, directeur territoriale, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, chef de service, Communications, Marie-Noëlle St-Pierre, adjointe au directeur par intérim, Loisirs, sports et développement des communautés et Mario St-Pierre, directeur, Finances.

CP20220531-P1 ÉTATS FINANCIERS 2021

Présentation par monsieur Mario St-Pierre.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter et expliquer les résultats financiers de l'année 2021 ainsi que les affectations;
- présenter la mise à jour des réserves financières ainsi que la dette à la charge générale.

Les éléments suivants sont présentés :

- Processus menant au dépôt des états financiers;
- Rapport des auditeurs indépendants et de la vérificatrice générale;
- Surplus net 2021;
- Provenance du surplus net 2021;
- Impact financier de la pandémie;
- Sommaire du surplus net 2021;
- Réserve pour ajustements (+/-) des projets – volet maintien;
- Les fonds et réserves par catégorie;
- Dette à la charge générale.

RECOMMANDATIONS :

Le comité exécutif recommande au conseil :

CE-FIN-2022-012

Accepter le dépôt des états financiers :

- Projet de résolution numéro 129395

CE-FIN-2022-013

Approuver les affectations du surplus budgétaire de 2021:

- Projet de résolution numéro 129349

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Des détails sont demandés concernant le montant de 7,7 millions de dollars en « autres dépenses et pertes de revenus découlant de la pandémie » qui apparaît à la page 17 de la présentation. Un courriel sera transmis à l'ensemble des élus à cet effet;
- Le total des dépenses liées à la pandémie de COVID-19 et le solde du montant reçu du gouvernement;
- Le fonds d'acquisition stratégique de propriétés qui est une réserve conservatrice par rapport à ce qui attend la Ville dans les prochaines années (demandes pour la construction de nouvelles écoles, la question du logement, acquisition de terrains pour du développement durable, etc.);
- Le droit de préemption;
- Le financement des projets du PIVM;
- Le programme d'aide financière à l'acquisition d'une propriété sur une partie du territoire de l'île de Hull (PAFAP);
- Les revenus de taxes du PPU centre-ville – Plan d'investissements - Projets de développement;
- Le surplus de taxes foncières de 700 000 \$. Des explications sont données sur l'augmentation des valeurs portées au rôle et l'utilisation de la proportion médiane;
- Les types de placements de la Ville;
- Le fonds d'auto assurance;
- Les frais de parcs de 10 % en vertu de la LAU;
- La gestion des surplus et des réserves.

À la suite d'une question de monsieur le conseiller Steve Moran, monsieur St-Pierre reviendra aux élus concernant le PIVM et le projet de la rue Morin.

Madame la mairesse France Bélisle quitte la rencontre à 10 h 45.

Les états financiers 2021 seront présentés au conseil municipal du 7 juin 2022.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 52.

Reprise du comité plénier public à 11 h 05.

CP20220531-P2

MISE À JOUR DU CADRE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Présentation par mesdames Geneviève D'Amours et Marie-Noëlle St-Pierre.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter les mises à jour proposées au Cadre de soutien;
- présenter une proposition de bonification de soutien aux associations de résidents.

Les éléments suivants sont présentés :

- Rappel des orientations et des programmes offerts au Cadre de soutien au développement des communautés;
- Mises à jour proposées;
- Bonification du soutien aux associations de résidents.

RECOMMANDATIONS :

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a recommandé au conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 6 avril 2022 :

CP-CLSDC-2022-02

D'adopter les modifications proposées au Cadre de soutien au développement des communautés.

CP-CLSDC-2022-03

D'adopter le programme transitoire 2022-2023 permettant la bonification du soutien aux associations de résidents.

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a recommandé au conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 21 avril 2022 :

CP-CGVS-2022-05

D'adopter les modifications proposées au Cadre de soutien au développement des communautés.

CP-CGVS-2022-06

D'adopter le programme transitoire 2022-2023 permettant la bonification du soutien aux associations de résidents.

CP-CGVS-2022-07

De réaliser une démarche de consultation auprès des associations de résidents, afin d'intégrer un nouveau programme au Cadre de soutien au développement des communautés qui s'adresse aux associations de résidents

Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande au conseil municipal :

CP-SLSDC-2022-20

Adopter les modifications proposées au Cadre de soutien au développement des communautés.

CP-SLSDC-2022-21

Adopter le programme transitoire 2022-2023 permettant la bonification du soutien aux associations de résidents.

CP-SLSDC-2022-22

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à réaliser une démarche de consultation auprès des associations de résidents, afin d'intégrer un nouveau programme au Cadre de soutien au développement des communautés qui s'adresse aux associations de résidents.

CP-SLSDC-2022-23

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à rédiger un nouveau programme de soutien pour y inclure le soutien aux associations de quartiers.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le fait que la démarche de consultation auprès des associations de résidents est sous la responsabilité de la Commission Gatineau Ville de santé tandis que le cadre de soutien relève de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire;
- Madame la conseillère Olive Kamanyana déplore le fait que les associations de résidents n'ont pas été consultées concernant les modifications proposées au Cadre de soutien au développement des communautés;
- Le processus de consultation qui sera utilisé afin d'intégrer un nouveau programme au Cadre de soutien au développement des communautés qui s'adresse aux associations de résidents;
- L'obligation qu'un protocole d'entente soit signé entre la Ville et un organisme qui souhaite utiliser un terrain de la Ville dans le cadre d'un projet ainsi que la nécessité qu'une reddition de compte soit complétée par l'organisme;
- Les enjeux lorsqu'un quartier est dépourvu d'une association de quartier.

Les élus sont d'accord avec les recommandations qui seront présentées au conseil municipal du 7 juin 2022.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 24 février 2022

Fin du comité plénier public à 11 h 58.